

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE -
Modification de la
liste des ouvertures
des commerces le
dimanche accordées à
titre dérogatoire pour
2017 sur le territoire de
Saint-Quentin.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
13/06/17

Date d'affichage :
14/06/17

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers
votant : 71

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 20 JUIN 2017 à 18h00

en la salle des sports de Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Guy DAMBRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTE, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, Monsieur Jean-Claude LERTOURE suppléant de M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, M. Xavier DELAPORTE suppléant de M. Michel LANGLET, Mme Edith FOUART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Roland MORTELLI représenté(e) par M. Jean-Marc BERTRAND, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Damien NICOLAS, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. Bernard DELAIRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Conformément à la loi du 7 août 2015 (dite Loi NOTRe) et à l'article L. 3132-26 du Code du Travail, le conseil communautaire a été consulté, et a rendu un avis conforme le 16 décembre 2016, aux demandes formulées par les communes de FAYET, GAUCHY, HARLY et SAINT-QUENTIN, concernant 12 ouvertures dérogatoires des commerces le dimanche en 2017.

La Ville de Saint-Quentin a informé la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois de son souhait de modifier l'une des dates octroyées, en supprimant le dimanche 27 août pour le remplacer par le dimanche 3 septembre, afin que les commerçants puissent bénéficier des flux engendrés par une nouvelle manifestation créée la veille de la braderie.

La loi du 8 août 2016 prévoit la possibilité de modifier la liste initialement autorisée en cours d'année si la demande est effectuée au moins deux mois avant le premier dimanche concerné.

Etant entendu que les représentants des commerçants, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne et les organisations syndicales représentatives, ont été consultés préalablement par la Ville de Saint-Quentin, qui délibérera le 27 juin prochain pour entériner cette demande.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de rendre un avis favorable à la demande présentée par la Ville de Saint-Quentin concernant la modification des dates des ouvertures dérogatoires du dimanche des commerces de détails, selon le rapport ci-dessus proposé et son annexe ;

2°) d'autoriser M. le Président à accomplir toutes les formalités en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY..

S'est abstenu(e) : M. Christian PIERRET

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20170620-39360A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/17

Publication : 05/07/17

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

Autorisations d'ouvertures dérogatoires demandées par la commune de Saint-Quentin pour l'année 2017

Pour les commerces de détail non alimentaire (et alimentaire en ouverture sur la journée)

- 15 janvier 2017
- 22 janvier 2017
- 09 avril 2017
- 02 juillet 2017
- 09 juillet 2017
- **03 septembre 2017**
- 19 novembre 2017
- 26 novembre 2017
- 03 décembre 2017
- 10 décembre 2017
- 17 décembre 2017
- 24 décembre 2017
- 31 décembre 2017

Pour les concessionnaires automobiles

- 15 janvier 2017
- 12 et 19 mars 2017
- 09 avril 2017
- 23 avril 2017
- 07 mai 2017
- 21 mai 2017
- 11 juin 2017
- 18 juin 2017
- 02 juillet 2017
- 17 septembre 2017
- 15 octobre 2017